



Conférence AQMSE à Sherbrooke

La commotion cérébrale dans le sport

Prise en charge en 1ère ligne

Vendredi 23 novembre 2018 de 8h00 à 12h00

Pour qui : tout professionnel de la santé désirant parfaire ses connaissances pour adresser la commotion cérébrale en 1ère ligne, tant au cabinet qu'à l'urgence (médecins, médecins résidents, IPS-PL, infirmières GMF, physiothérapeutes, thérapeutes du sport, chiropraticiens, etc.)

Objectifs:

- 1. Définir la commotion cérébrale et la situer dans le spectre des traumatismes craniocérébraux (TCC).
- 2. Détecter les sphères fonctionnelles atteintes en fonction de l'anamèse et l'examen physique.
 - a. Comprendre les risques et complications associés à un premier épisode
- 3. Prescrire des protocoles de retour à l'apprentissage, retour au travail et retour au sport pour des commotions non compliquées.
 - a. Intervenir auprès de clientèles plus spécifiques
 - i. Population adulte VS population pédiatrique
 - ii. Patient en symptômes aigus VS symptômes persistants
 - b. Définir le rôle de l'équipe multidisciplinaire
- 4. Utiliser de façon appropriée les outils disponibles pour la prise en charge des commotions cérébrales.
- 5. Prendre connaissance de la recherche et des avancées pour la prise en charge de la commotion cérébrale.

Lieu : Salle Agora (B1-2002), pavillon Georges Cabana, campus principal de l' Université de Sherbrooke, 2550 boul. de l'Université

Conférenciers : Mme Julie Bolduc-Teasdale PhD Dre Alexandra Bwenge CCMF(MSE) Dip. Med. Sport

Tarif: 195\$ (169.60+TPS: 8.48+TVQ: 16.92)

Numéro de TPS : 83399 5079 RT0001 Numéro de TVQ : 1208936201 TQ0001

Paiement par * Paypal à info@aqmse.org ou par chèque à AQMSE, C.P. 55014

Repentigny, Oc. J6A 8K6

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.5 heures de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Horaire

7h45 à 8h00	Accueil
8h à 8h15	Définition et pathologie de la commotion cérébrale
8h15 à 8h50	Évaluation sur le terrain et à l'urgence ou au srv : - Imagerie, bilan saguin, tests génétiques - Présentation et pratique du SCAT5 & ChildSCAT5
8h50 à 9h10	Cas cliniques : diagnostic et diagnostic différentiel
9h10-9h40	Prise en charge au 1er rv : - Repos relatif - Retour à l'apprentissage - Retour au sport - Retour au travail
9h40 à 9h50	Évaluation détaillée des différentes sphères atteintes : cervicalgie
9h50 à 10h05	Cas clinique : prise en charge 1er rv
10h05 à 10h25	Pause
10h25 à 10h50	Évaluation détaillée des différentes sphères atteintes : - oculovestibulaire - cardiaque - neuropsychologique
10h50 à 11h05	Conséquences à court et moyen termes - Syndrome second impact - Symptomes persistants
11h05 à 11h20	Prise en charge des problèmes persistants
11h20 à 11h35	Cas cliniques : suite et fin
11h35 à 11h45	Conséquences à long terme : - Troubles cognitifs légers - Encéphalopathie traumatique chronique
11h45 à 12h00	Résumé, Questions & Évaluation

Formulaire d'inscription-Formation du 23 novembre (à retourner au info@aqmse.org) :

Nom	
Adresse professionnelle	
Adresse de correspondance (si différente)	
Courriel	
Téléphone	
Spécialité/profession	
Numéro de pratique (spécifier si vous êtes résident)	

WWW.AQMSE.ORG AQMSE C.P. 55014 Repentigny, Qc., J6A 8K6

*Procédure PayPal:

- 1. Connectez-vous à votre compte PayPal.
- 2. Cliquez sur Envoyer de l'argent sous Outils.
- 3. Saisissez l'adresse info@aqmse.org et le montant à envoyer.
- 4. Sélectionnez Payer des biens ou des services.
- 5. Cliquez sur Continuer.
- 6. Vérifiez le montant, le mode de paiement et l'adresse de livraison.
- 7. Vous pouvez ajouter un message facultatif "Pour formation sur les commotions du 23 novembre" à l'attention du destinataire.
- 8. Cliquez sur Envoyer de l'argent.

Un courriel de confirmation sera envoyé au destinataire.

**Politique d'annulation : Le participant doit aviser 2 semaines avant la tenue de l'événement sinon, seulement 50 % des frais seront remboursés. Aucun remboursement pendant ou après le colloque.